



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Centre de Recherche Administrative EA 3150

Sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Bretagne Occidentale

Novembre 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre de Recherche Administrative EA 3150
sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Bretagne Occidentale

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Novembre 2010



Unité

Nom de l'unité : Centre de recherche Administrative

Label demandé : Equipe d'accueil

N° si renouvellement : EA 3150

Nom du directeur : M. Mathieu DOAT

Membres du comité d'experts

Président :

Mme Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, Université Lille 2, représentant le CNU.

Experts :

Mme Géraldine CHAVRIER, UFR de droit public de l'Université Paris 1

M. Bernard BOSSU, Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et sociales de l'Université Lille 2

Représentants présents lors de la visite

Délégués scientifiques représentant de l'AERES :

M. David DEROUSSIN, représentant M. Xavier VANDENDRIESSCHE, empêché pour des raisons médicales.

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Mr Pascal GENTE, Vice-président du Conseil Scientifique de l'Université

Mme Béatrice THOMAS-TUAL, doyen de l'UFR Droit, Sciences économiques et Gestion



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite : le 24 novembre 2010

Le Centre de recherches administratives (CRA) est né, comme le Centre de recherches en droit privé (CRDP), du regroupement d'enseignants-chercheurs de la Faculté de droit de Brest qui ne souhaitaient pas être rattachés au laboratoire « historique » AMURE dont l'objet de recherches est la mer. Créé en 1996, il est labellisé Equipe d'accueil depuis 2000. Il développe des recherches dans différentes directions, relevant toutes du droit public interne : décentralisation, interaction droit public-droit privé, administration et transformation du droit. Au cours du dernier contrat quadriennal, il a mis en œuvre un partenariat étroit avec l'Institut de recherches sur les entreprises et les administrations (IREA) de l'Université de Bretagne-sud, qui doit se concrétiser au cours du prochain contrat par la tenue d'un colloque annuel co-organisé.

La visite s'est déroulée en présence du directeur de l'unité et des membres du bureau. Etait également présent un représentant de l'IREA de l'Université de Bretagne-Sud, avec lequel le CRA a des liens étroits. Le comité a également rencontré dix doctorants, et les deux agents administratifs affectés à mi-temps au CRA.

- Equipe de Direction :

Directeur : M. Mathieu DOAT

Bureau : M. J. LE GOFF, M. M. Le Moigne, M. D. LE MORVAN, Mme B. THOMAS-TUAL.

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	13	12*
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	2	2
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1/2	1/2
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1/2	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	20	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8	

* Deux recrutements sont envisagés au cours du prochain contrat.



2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité :

Le CRA est une unité de recherche solide malgré sa faiblesse numérique. La qualification, puis le recrutement en tant que MCF d'une doctorante issue du CRA a dynamisé une unité dont la production scientifique est très estimable, et qui assure à ses doctorants un encadrement de qualité.

- Points forts et opportunités :

- Une équipe cohérente, à la pyramide des âges équilibrée et productive ;
- Une stratégie efficace d'intégration des agrégés et de recrutement de jeunes MCF dynamiques ;
- Un nombre satisfaisant de doctorants bien encadrés ;
- Une bonne collaboration avec des partenaires universitaires diversifiés, notamment la MSHB, l'ISHS et l'IREA de l'Université de Bretagne-Sud.
- Une très bonne visibilité nationale par l'organisation de colloques prestigieux, notamment au Sénat.

- Points à améliorer et risques :

- Le financement des thèses est très insuffisant et on relève l'absence de contrats doctoraux ;
- Les charges pédagogiques et administratives sont excessives ;
- L'unité de recherche reste globalement peu étoffée ;
- Le soutien administratif est trop léger et fragile (l'un des agents, en CEA, a un statut particulièrement précaire) ;
- Plusieurs enseignants-chercheurs sont non-productifs ou écrivent trop d'ouvrages de vulgarisation ;
- Le nombre global de publications n'est pas démesuré, surtout si l'on enlève les deux thèses publiées par des enseignants-chercheurs brestois, qui avaient effectué leur thèse à Aix ou Toulouse et n'ont fait que la publier à Brest...
- L'unité n'a aucun contrat de recherche.
- Le CRA a peu de coopération avec le CRDP, dont le thème de recherches n'est pourtant pas éloigné des siens.

- Recommandations :

- L'unité doit mener une politique plus persuasive pour l'obtention de contrats doctoraux qu'elle serait parfaitement à même d'utiliser au mieux ; plus largement, il lui faut améliorer le financement des thèses encadrées en son sein.

- Le CRA doit explorer les voies et moyens d'un rapprochement structurel avec le CRDP qui présenterait d'indéniables avantages pour les deux unités tant en termes d'élargissement des perspectives de recherche que d'optimisation des moyens et d'amélioration de l'encadrement des doctorants. La création de structures de recherches communes devrait permettre d'envisager, à terme, une fédération.

- Les chercheurs de l'unité doivent également recentrer leurs publications sur les revues proprement scientifiques et moins se livrer à la vulgarisation.

- Le CRA doit entreprendre une politique active de recherche de financements extérieurs, notamment par le biais de contrats de recherche et de thèses CIFRE.



- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	11
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	92%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	0
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	4

3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Le volume global des publications individuelles n'est pas énorme, et il comporte au moins deux ouvrages qui sont des thèses rédigées dans d'autres Universités par de jeunes MCF avant leur recrutement à Brest, ainsi que d'assez nombreux ouvrages de vulgarisation. Malgré ces légères réserves, le bilan scientifique demeure tout à fait positif, notamment grâce à des colloques de très haut niveau qui associent judicieusement l'équipe du CRA à des personnalités universitaires ou émanant des juridictions administratives de très grande renommée. La plupart de ces colloques ont donné lieu à des publications, notamment aux éditions Bruylant.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Le CRA a su attirer plusieurs jeunes MCF venant d'autres Universités françaises, qui ont intégré cette unité de recherche avec enthousiasme et participent effectivement à ses activités.

Il a également su former des docteurs dont l'un a intégré l'équipe comme MCF, ce qui atteste une bonne capacité à la formation des universitaires.

Il a su tisser des relations fructueuses avec le Sénat, où il a pu organiser plusieurs colloques dotés ainsi d'une visibilité nationale. Il a tissé avec l'équipe de recherches juridiques de l'Université de Bretagne-Sud des liens manifestement appelés à durer dans le temps. Attentif aux politiques régionales de recherche, il a l'intention de s'appuyer fortement sur la MSHB et l'ISHB.

Il est, par contre, dommage qu'il n'ait pas de contrat de recherches en cours, ni de financement de thèses.

Enfin, la dimension internationale fait complètement défaut tant dans les recherches que dans le projet.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :

Le CRA fonctionne manifestement bien, la communication est bonne et les doctorants sont stimulés et encadrés avec efficacité.

Il est d'autant plus regrettable qu'il n'ait trouvé aucun contrat doctoral.



Il faut aussi relever l'existence de lourdes charges pédagogiques et administratives, qui nuisent à la disponibilité pour la recherche. Ainsi, le directeur du CRA ne peut pas bénéficier de la décharge de service pourtant prévue par l'Université.

Il est également dommage que la perspective de fusion ou de fédération avec le CRDP soit envisagée de manière totalement négative, alors qu'elle pourrait pourtant apporter un élargissement et un décloisonnement du champ des recherches, une pluridisciplinarité bienvenue sur certains thèmes de recherches (notamment l'interaction droit public-droit privé), et une amélioration de la mutualisation des moyens.

- **Appréciation sur le projet :**

Le projet scientifique paraît solide et bien construit. Les thèmes de recherche sont assez originaux et bien précis. La politique de recrutement semble maîtrisée et les soutenances de thèse devraient concrétiser l'aptitude de cette unité de recherche à demeurer une équipe d'accueil.

L'engagement des quatre laboratoires IREA, CRA, CRDP et Information Coordination Incitations (ICI) de renforcer leur coopération scientifique montre un réel souci d'optimiser des forces globalement un peu faibles. La perspective évoquée expressément de rapprochement structurel doit être saluée.

Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre de Recherches Administratives (CRA)	B	B	A	A	B

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique



Statistiques de notes globales par domaines scientifiques
(État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains



Brest, le 06 avril 2011

Monsieur,

Cabinet
Cab n°: 2011/ 142

Affaire suivie par
Pascal GENTE
Vice-Président chargé de la
Recherche

Mél.
Pascal.gente@univ-brest.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les observations concernant le rapport d'évaluation Centre de Recherches Administratives (CRA) – 0290346U – S2UR120001312.

Vous remerciant de votre diligence,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Le Président de l'Université
de Bretagne Occidentale,



Pour le Président de l'Université
Le 1^{er} Vice-président
Pascal OLIVARD

Georges TYMEN

AERES
Monsieur le Directeur de la Section des Unités de Recherche
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Réponse de la direction du Centre de Recherches Administratives (EA 3150)

à la suite de l'évaluation de l'AERES du 24 novembre 2010

Université de Bretagne Occidentale

Le Centre de Recherches Administratives (EA 3150) remercie sincèrement les experts de l'AERES pour leur évaluation juste et précise. Les directives et recommandations sont désormais insérées dans la politique du laboratoire et serviront d'appui à la direction.

Le rapport a été diffusé à l'ensemble des membres du CRA et c'est à la suite d'une réunion de travail, qui s'est déroulée le 4 avril, que nous vous répondons.

Dans le cadre de cette réponse, la direction du laboratoire se permet de préciser comment le laboratoire compte réorienter sa stratégie au regard des recommandations qui ont été faites

II- OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Les trois recommandations formulées dans le rapport d'évaluation portent sur la recherche de financement pour les doctorants (A), sur le recentrement de la production scientifique (B) et sur le resserrement des liens avec le Centre de Recherches en Droit Privé de l'Université de Brest (C).

Nous souhaiterions formuler des observations de portée générale sur chacune d'entre elles.

A- La recherche de financement pour les doctorants

Le rapport d'évaluation relève que le laboratoire dispose d'une solide équipe de doctorants.

Il reste que la pénurie de financement et l'absence de contrats doctoraux ne sont pas sans conséquence à la fois sur l'Ecole doctorale et sur le laboratoire.

En prenant des fonctions de Vice président pour la recherche en Sciences Humaines et Sociales, le directeur du laboratoire entend peser de tout son poids afin d'attirer l'attention de l'université sur la carence en contrats doctoraux dont souffre le domaine des sciences humaines et sociales.

L'équipe s'engage aussi à utiliser systématiquement toutes les voies possibles (allocations régionales, CIFRE) pour trouver des financements pour les doctorants.

B- Le recentrement de la production scientifique du centre

La lecture du dossier fait apparaître un taux d'ouvrages de vulgarisation important. Ce taux devrait diminuer lors du prochain contrat. En effet, il convient de souligner que cette production résulte essentiellement de deux enseignants chercheurs. Or, l'un d'eux a obtenu une mutation et l'autre devrait prendre sa retraite au cours du contrat. Quant aux autres

travaux classés parmi les ouvrages de vulgarisation, et notamment ceux du professeur Jacques Le Goff, ils devraient, en fait, relever d'une catégorie hybride puisqu'ils constituent de véritables études de fond.

Quoi qu'il en soit, il est entendu que les membres du laboratoire doivent intégrer les nouveaux critères d'évaluation des laboratoires. Après avoir su développer une politique dynamique de manifestations scientifiques, le laboratoire s'engage donc à publier dans les revues de référence de la discipline. L'arrivée de trois nouveaux et jeunes collègues, qui devraient être rejoints en cours de contrat par trois ou quatre autres maîtres de conférences et un professeur, devrait permettre d'atteindre cet objectif. Plus sensible aux exigences du CNU, cette nouvelle génération devrait, en effet, par ses propres productions, comme par effet d'émulation, contribuer à rendre la politique scientifique du laboratoire plus conforme aux aspirations que traduisent les nouveaux critères d'évaluation.

Par ailleurs, il restera à construire une recherche en partenariat avec des laboratoires étrangers, afin de développer une production scientifique plus visible sur un plan international. Toutefois, cette tâche, il faut l'avouer, sera sans aucun doute difficile à atteindre.

C- Le resserrement des liens avec le Centre de Recherches en Droit Privé

Les deux laboratoires en droit de l'université de Brest, le Centre de Recherches en Droit Privé et le Centre de Recherches Administratives, entretiennent naturellement des relations étroites. Ces deux laboratoires partagent un même secrétariat ; leurs locaux sont très proches ; des séminaires et deux colloques ont été organisés en commun (voir par exemple le dernier colloque du 15 avril 2011 qui a pour thème : convergences et divergences des contentieux administratifs et judiciaires).

Un rapprochement avec le Centre de Recherches Administratives de l'UBO permettrait sans aucun doute d'augmenter la force de production des chercheurs.

Au regard de la recommandation de l'AERES, le CRA et le CRDP s'engagent à effectuer un rapprochement scientifique qui pourrait conduire à la construction d'une équipe unique. Ce rapprochement scientifique passera par la mise en place de réunion commune pour définir ensemble les projets scientifiques et voir ainsi quelle stratégie scientifique construire ensemble. La création d'un axe de recherche commun aux deux structures nous permettrait de travailler de manière plus pérenne sur des thématiques de recherche transversales. L'idée de travailler avec le CRDP sur l'intervention des collectivités publiques dans le champ des vulnérabilités et du droit de l'action sociale est tout à fait pertinente et mérite que les deux unités s'en saisissent. En ce sens, une demande de Bourse doctorale auprès de la Région (ARED) a été faite récemment sur le thème « Enfant et droit public » avec un directeur de thèse du CRA et une codirection par un membre du CRDP.

Concernant un rapprochement organique, les deux unités s'engagent à réfléchir ensemble à la constitution d'un seul laboratoire dans les deux ans à venir.